La Tribune

05.12.2008

« Il n'y aura plus désormais qu'un seul grand institut »

André Syrota, le directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), détaille la réforme de la recherche biomédicale.

« La Tribune ». Vous avez été missionné en novembre 2007 par le gouvernement pour réformer l'Inserm. Sa réorganisation en huit instituts a été actée en mars. Quelles sont les motivations de cette réforme ?

André Syrota. Le point de départ est le constat de l'extrême complexité dans la recherche en sciences du vivant et de la santé où plusieurs organismes (Inserm, CNRS, CEA, Institut Pasteur, IRD, Inria), mais aussi plusieurs agences (Institut national du cancer, Agence nationale de recherche sur le sida) interviennent. Sans compter les Génopole, Cancéropôle et Neuropôle et, plus récemment, l'ANR, l'Aeres, les CTRS (centre thématique de recherche et de soins), les RTRS (réseaux thématiques de recherche et de soins) et les RTRA (réseaux thématiques de recherche avancée). En même temps, la qualité de recherche en sciences de la vie est excellente : la France est au 4e rang mondial en termes de publications de très haut niveau. La mission que j'ai reçue des ministres de la Santé et de la Recherche est que l'Inserm soit l'acteur institutionnel national de la coordination de l'ensemble de la recherche biomédicale et de créer huit instituts thématiques. Opérationnels depuis mai, ils regroupent des chercheurs de tous les organismes (CNRS, CEA...) et travaillent sur la stratégie et l'organisation des équipes de recherche dans les universités.

L'évaluation de l'Inserm par l'Aeres préconise de créer à terme un unique organisme national de recherche pour les sciences de la vie et de la santé...

Le rapport réalisé par Elias Zerhouni (ancien directeur du National Institues of Health des États-Unis) va même plus loin en proposant que l'Institut finance la recherche et que les opérateurs soient les universités, ce qui implique des changements considérables. C'est pourquoi une phase transitoire est préconisée. Nous attendons pour cela la mise en place du comité de suivi du rapport Zerhouni.

© DR

En quoi consisterait cette phase transitoire ?

Dans un premier temps, les instituts thématiques pourraient passer de 8 à 10 pour couvrir l'ensemble des recherches en sciences de la vie et de la santé de l'Inserm et du CNRS. À terme, il n'y aura donc plus qu'un seul grand institut. L'enjeu est de faire émerger des universités françaises du niveau d'Oxford et d'Harvard. Se posera ensuite la question du devenir des CHU (centres hospitaliers universitaires), créés en 1958 dans le cadre de la réforme Debré. Une réflexion est en cours sur le fonctionnement de grands centres regroupant soins de haute qualité, recherche et enseignement de haut niveau. Dès lors, il ne pourrait plus y avoir autant de centres qu'aujourd'hui.

Le rapport Zerhouni pointe la diminution du nombre de mises sur le marché de médicaments. Comment améliorer les liens entre recherches publique et privée ?

La question est comment passer de la recherche à l'innovation et aux produits. Le problème de la valorisation de la recherche et de ses indicateurs est au cœur des discussions. Se pose aussi la question de la preuve de concept pour assurer à l'industriel que la découverte puisse être concrétisée. **PROPOS RECUEILLIS PAR C. J.** ■

- Reproduction et Diffusion soumises à autorisation -